



## DECLARATION FSU CTA du 28 janvier 2013

La FSU, comme d'autres organisations syndicales, n'a pas siégé au précédent CTA pour refuser la logique qui a conduit à la répartition des moyens entre départements pour les écoles maternelles et primaires et les collèges. Pour donner des moyens à un département, le rectorat en supprime dans d'autres, ou l'art de gérer la pénurie et de mettre en concurrence les départements.

L'académie se voit doter de 10 emplois supplémentaires dans le premier degré et 98 emplois supplémentaires dans le second degré pour la première fois depuis 2008, inversion de la tendance qui avait conduit à 592 suppressions de postes dans le second degré depuis 2007 ! On note, pour la première fois depuis 2007 une stabilisation du nombre de HSA par emploi dans le second degré, ce n'est qu'un début, il est indispensable de diminuer ce ratio de manière importante (supérieur de 40% à celui de 2007).

Même si nous apprécions positivement l'arrêt des suppressions de postes et du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dans l'Education Nationale, nous n'acceptons pas que ces créations se fassent au détriment d'autres ministères ! La suppression de la RGPP pouvait laisser espérer un changement de cette logique, mais la MAP qui la remplace va accentuer les suppressions de postes dans les autres ministères, au nom du nouveau dogme : « effectifs constants dans la Fonction Publique d'Etat ».

**Premier degré :** Pour la rentrée 2013, le ministre de l'éducation nationale s'est engagé à mettre une priorité pour l'école primaire. Or la dotation de 10 postes pour l'Académie sera sans conteste insuffisante pour couvrir les besoins déjà existants et déclinier les priorités ministérielles ("plus de maîtres que de classes", scolarisation des enfants de moins de 3 ans,...).

En cette fin janvier, il est encore temps de formuler des vœux de refondation pour 2013 :

- Un vrai allègement de la journée et de la semaine de travail pour les élèves et les enseignants, un calendrier annuel respectant l'alternance 7 semaines de classe - 2 semaines de vacances ;
- Une réelle diminution des effectifs par classe, les enseignants du primaire enseignant dans des classes avec des effectifs souvent bien supérieurs à la moyenne de l'Union Européenne ;
- Des conditions d'accueil satisfaisantes pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, en zones d'éducation prioritaire comme en zones rurales ;
- Plus de maîtres que de classes pour travailler en petits groupes et pour permettre des organisations pédagogiques innovantes dans toutes les écoles ;
- Une réflexion sur les programmes associant les enseignants ;
- Une formation continue concernant tous les champs disciplinaires et tenant compte des recherches actuelles en pédagogie ;
- Une amélioration des conditions matérielles d'enseignement (salle de sport, d'arts visuels, de musique, de sciences...) ;
- Des réseaux d'aides spécialisées complets, impliquant le recrutement et le départ en formation de personnels qualifiés ;
- Un nombre suffisant de remplaçants pour assurer la continuité du service public d'éducation nationale sur tout le territoire ;
- Une réflexion sur le fonctionnement de l'école incluant un temps de décharge supplémentaire pour la direction, le fonctionnement de l'école et le travail en équipe ;
- Des salaires à la hauteur de la reconnaissance des missions des enseignants affichée par le ministre de l'éducation nationale.

Tout cela passe bien sûr par un arrêt des suppressions de postes mais nécessite aussi une dotation supplémentaire. Les missions du service public ne se limitent pas aux « secteurs les plus fragiles » pour reprendre les mots du ministre.

Le dossier de la réforme des rythmes scolaires ne doit pas faire écran à toutes les attentes formulées ci-dessus. La transformation de l'école et la réussite de tous les élèves ne peuvent être réduites à la seule question des rythmes scolaires. Si la FSU n'est pas favorable à un statu quo, changer, c'est pour du mieux. L'allègement de la journée de classe ne doit pas être un prétexte au transfert des missions du service public d'éducation nationale en direction des collectivités ou du privé, alors que l'on peut créer les conditions pour que l'école se fasse à l'école.

Et si finalement, le choix de faire de la question des rythmes scolaires la mesure phare de la refondation de l'école, dans la précipitation, était une erreur de diagnostic ?

**Dans le second degré**, les créations couvrent à peine les suppressions de l'an dernier (100 suppressions prévues) pour le second degré alors même que les effectifs augmenteront de 933 élèves par rapport à la rentrée de 2012 et de 1561 par rapport à la rentrée 2011 ! On voit bien que l'on est loin du compte pour améliorer la situation dans les classes et espérer une baisse d'effectifs par classe permettant une meilleure efficacité pédagogique ! Ces créations serviront tout au plus à limiter de nouvelles dégradations sans revenir sur celles qui se sont accumulées au fil des années.

**Pour les collèges**, même si la situation semble s'améliorer avec 21 créations de postes alors que les effectifs augmentent pour la rentrée 2013 (+ 390 élèves prévus), la réalité est toute autre : Le Puy de Dôme perd 13 postes à effectifs élèves constants, au profit des autres départements. Où est la logique ? S'agit-il d'une mise en concurrence des départements ? Comment espérer une baisse d'effectifs par classe ou même une stabilisation ?

**Pour les lycées généraux et technologiques**, la création de 43 ETP est positive même si dans le contexte du maintien de la réforme des lycées avec des classes à 35 élèves, ces postes compenseront à peine la montée des effectifs (+332 élèves), à mettre en parallèle avec la volonté de plus orienter vers la voie générale et technologique les collégiens sortant de troisième.

**Réforme de la voie technologique** : Alors qu'une grande majorité d'enseignants STI s'opposaient au changement de discipline, vous ne les avez pas écoutés et leur avez imposé une autre discipline STI-2D, pour laquelle ils sont peu ou pas formés et qui va les conduire à enseigner en supplément la technologie en collège. La FSU demande le maintien d'un demi-service pour les enseignants de STI2D qui seraient contraints d'effectuer leur service en collège un GT spécifique sur les postes STI2D avec les DHG des lycées technologiques concernés, particulièrement pour les postes BTS pour lesquels la nomenclature des disciplines techniques n'a pas changé.

**EAP** : C'est certes une mesure sociale, offerte aux étudiant(e)s bénéficiant d'une bourse d'Etat mais sans contrat de droit public, sans cotisation pour la retraite et avec un salaire de 400€ pour 12 heures hebdomadaires annualisées, soit moitié moins que ce que touche un enseignant contractuel. Cela ne correspond pas à un pré-recrutement tel que les IPES par exemple qui avaient fait la preuve de leur efficacité. Nous réclamons de vrais pré-recrutements. Nous demandons des garanties sur le fait que ces personnels ne serviront pas de moyen de remplacement mais comme appui éducatif en présence d'un tuteur.

**Voie Professionnelle** : Si la politique de destruction globale des postes dans la Voie Professionnelle semble s'interrompre à la rentrée 2013 sur notre Académie avec une dotation en hausse de 620 heures soit 34 ETP, le mouvement de balancier ne semble pas repartir dans l'autre sens.

On se retrouve en apesanteur sans volonté claire d'augmenter les capacités d'accueil dans nos établissements auvergnats. Si l'on retranche les dotations fléchées en direction des terminales ASSP, l'offre de formation sous statut scolaire paraît gelée.

Quelle ambition pour la Voie Professionnelle tant dans les sections existantes ou développables, quelle amélioration des conditions de réussite de nos élèves, quelle amélioration des conditions d'enseignement et de travail des personnels particulièrement en enseignement général, quelle résorption de la précarité par de véritables moyens pérennes de remplacement ?

Pour le SNUEP- FSU, aucun signe positif n'apparaît dans l'acte de « Refondation » voulu par le Ministre ou dans le budget 2013 sans parler de l'acte III de la Décentralisation : pas de remise à plat du « Tout CCF », pas de remise en cause du Bac Pro dans sa version 3 ans, pas d'arrêt du développement de l'apprentissage notamment dans nos établissements avec la menace constante de devoir prendre en charge dans le même groupe- classe différents publics en mixage, pas de diminution drastique des HSA au profit de véritables postes statutaires dont la création pourrait enfin fluidifier tant le mouvement inter académique que la mouvement intra académique..

La rentrée 2012 n'a connu aucun changement, celle de 2013 n'envisage rien d'autre. La logique de fermeture de sections déjà engagée par le précédent gouvernement trouve sa traduction concrète dans nos établissements et se déclinera encore et toujours par des mesures de cartes scolaires avec toutes leurs incidences néfastes pour les personnels que ce soit dans l'Allier à Albert Londres ou à Paul Constans, en Haute-Loire sur Espaly Saint-Marcel dont le pronostic vital semble une nouvelle fois engagé.

Quelle offre de formation de substitution dans le tertiaire administratif et les services, ses élèves et ses personnels ? Quel développement des sections porteuses d'avenir dans l'industrie alors que la volonté affichée du gouvernement semble la réindustrialisation du pays sauf si l'offre de formation en apprentissage doit se substituer à celle sous statut scolaire ?

En conséquence, il ne resterait que 3 rentrées pour inverser la politique de la précédente législature et faire du développement de la Voie Professionnelle sous statut scolaire non plus une incantation ministérielle mais une réalité pour le maillage territorial formé par nos EREA, SEGPA, SEP et LP.

Mais un collectif budgétaire peut tout changer Maintenant!

**Le retour à une dotation positive en postes marque une amorce de changement, qui n'est malheureusement pas à la hauteur des enjeux aussi bien dans le premier que dans le second degré. La prochaine année scolaire, sous l'entière responsabilité du gouvernement actuel, ne marquera pas de vraie rupture avec les précédentes : les effectifs par classe seront sensiblement les mêmes, les possibilités de travail en groupe toujours aussi réduites, les remplacements pas toujours assurés. Pour les personnels, la prochaine rentrée, sera encore synonyme de postes partagés, de conditions de travail dégradées. Il n'y aura pas de véritable refondation sans reconnaissance et revalorisation des personnels et des métiers.**

**C'est pourquoi la FSU, avec d'autres organisations syndicales, appelle les personnels de la Fonction Publique à se mettre en grève le 31 janvier pour l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat et la journée de carence dans la Fonction Publique.**